



COMMUNE DE Tenneville

BUDGET PARTICIPATIF – 2021

ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE CANDIDATURE A COMPLETER

VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE

- 1) **AU NOM D'UNE PERSONNE MORALE AYANT LA FORME JURIDIQUE ASBL** à la Fontaine (indiquez laquelle) → remplissez le **cadre A** ci-dessous.
- 2) **AU NOM D'UNE ASSOCIATION DE FAIT OU D'UN GROUPEMENT DE CITOYENS** → remplissez le **cadre B** ci-dessous.

CADRE A : demande au nom d'une personne morale ayant la forme juridique ASBL

Nom : ASBL à la Fontaine

Adresse : Laneuville-au-bois 1, 6970 Tenneville

COORDONNÉES DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT VALABLEMENT L'ASSOCIATION :

Nom et prénom : Urbain Simon

DOCUMENT À ANNEXER :

- PV de l'instance décisionnelle marquant la volonté d'introduire cette candidature.

Date et signature : 13/03/21

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Urbain Simon', is written over a faint circular stamp or watermark.

CADRE B : demande au nom d'une association de fait ou d'un groupement citoyen

COORDONNÉES DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE PROJET :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

PERSONNES SOUTENANT LE PROJET (MINIMUM 5 PERSONNES) :

	NOM - PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
...			

DANS LES DEUX CAS, RÉPONDEZ DE LA FAÇON LA PLUS COMPLÈTE ET LA PLUS PRÉCISE AUX QUESTIONS SUIVANTES.

1. Nom du projet

Rétroprojecteur

2. Décrivez en quelques mots votre projet et quels sont ses objectifs ?

La salle du village de Laneuville-au-bois accueille de nombreux événements : mariages, anniversaires, expositions, kermess, concerts, etc. Afin de profiter encore plus du confort de notre salle, nous, les jeunes mochons, aimerions bénéficier d'un rétroprojecteur, d'un écran et d'un raccordement TV . Cela nous permettrait notamment lors de notre kermess de diffuser les matchs de nos diables rouges, mais également de diffuser des photos, vidéos, etc. lors d'événements privés ou organisés par l'ASBL. Ce projet nous permettra également de renforcer la cohésion du village en organisant de nouveaux événements comme des séances de cinéma pour les enfants ou des compétitions de jeux vidéo. Notre objectif est de renforcer cette cohésion en rassemblant un maximum de personnes venant des différents villages de la commune.

Avoir un rétroprojecteur nous permettra aussi de pouvoir organiser ou accueillir des conférences.

3. En quoi votre projet s'inscrit-il dans les objectifs du Programme communal de développement rural de la commune de Tenneville ? (Voir annexe 3 du règlement)

Ce projet favorise la cohésion autour d'événements culturels sportifs et festifs. Nous voulons en faire profiter tous les habitants de la commune et en particulier les enfants et les jeunes par l'organisation d'événements qui leur sont dédiés. Nous tenons bien évidemment en faire profiter toutes les générations.

4. Quels effets d'intérêt général sont attendus pour la population via la réalisation de votre projet ?

Réunir différents groupes de personnes pour des manifestations récréatives, ludiques et festives. Créer de l'animation dans le village.

5. Détails du projet

a. Quelle est la localisation du projet ?

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale afin de vous faire aider et de vérifier que la localisation de votre projet répond bien aux critères de l'article 4 du règlement.)

Maison de village à la Fontaine située à Laneuville-au-bois 1, 6970 Tenneville.

b. Décrivez les investissements ou/et les dépenses matérielles souhaités.

Nous voulons installer un rétroprojecteur au plafond, un écran en face et des stores aux fenêtres pour permettre l'immersion totale. Afin de pouvoir diffuser du contenu, nous avons également besoin d'une connexion internet et TV.

c. Estimez le coût pour les différents investissements et/ou les achats de matériel (maximum % du montant total de l'enveloppe annuelle prévue).

Chaque investissement ou/et chaque achat doivent être estimés.

(Cette étape étant parfois difficile à compléter, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale pour vous faire aider).

Complétez le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT OU MATÉRIEL À ACHETER	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Rétroprojecteur	1	1000	1000
Ecran	1	400	400
Stores	6	100	600
Support plafond pour rétroprojecteur	1	150	150
Connexion internet et TV	1	200	200
Câbles divers	1	200	200

LE COÛT TOTAL DU PROJET EST ESTIMÉ À (TVAC) : 2550 €

d. Comment assurer la pérennité du projet ? (Comment l'entretenir, le faire vivre...)

Le matériel sera intégré dans la maison du village et sera entretenu par les soins de l'ASBL. Nous allons utiliser ce matériel pour nos événements déjà mis en place depuis des années et en profiter pour en organiser des nouveaux.

e. Le projet contribue-t-il à atteindre les objectifs de développement durable ?

Ce que nous allons développer durablement est la cohésion entre les villageois et/ou habitant de la commune. Cela permettra de continuer à faire vivre notre village et favoriser l'accomplissement d'autres projets.

f. Le projet sera réalisé par :

Cochez la case qui correspond si vous avez la personnalité juridique. Pour les candidats n'ayant pas la personnalité juridique, le projet sera d'office concrétisé par la Commune

La commune

Par nous, porteur de projet (seulement s'il a la personnalité juridique)

6. Avez-vous des remarques, des précisions que vous souhaitez mentionner ?

